



# OFFICE DES SPORTS du CANTON de CHATEAUNEUF d'ILLE-et-VILAINE O.S.C.C.

Reconnu tout d'abord par le travail effectué avec la création de l'entente dans l'activité foot-ball et l'organisation des stages, l'Office a innové l'an dernier avec la mise en place de la journée des sports de la forme, et la prise en compte d'événements liés au développement du basket à travers le « beach basket ». Nous voulons continuer à développer ces journées et organiser un événement phare pour le dixième anniversaire de l'Office qui aura lieu en 2007. Nous réfléchissons à une journée autour des sports de nature où le sport en famille serait privilégié. Le projet à l'étude, consisterait dans une journée sur le site de Mirloup, avec pêche, randonnées cyclistes et pédestres, sports extérieurs (tir à l'arc, badminton,...). Des contacts avec les associations qui ont envie de s'associer au projet vont être pris.

L'année a aussi été marquée par la signature de la convention avec le Conseil Général qui nous engage pour trois ans et nous assure des moyens financiers pour réaliser nos projets. Mais l'avenir de notre Office Cantonal nous appartient. L'an dernier dans l'article publié dans ce bulletin je demandais aux parents de la commune de nous aider à faire vivre les associations en encourageant leurs enfants à pratiquer un sport. J'ai attiré votre attention sur la chute des effectifs dans les sports traditionnels et encadrés. Je voulais ainsi vous mettre en garde sur le désintérêt de plus en plus grand des adolescents vis-à-vis de la pratique en club, synonyme à leurs yeux de contraintes. Il ne faut pas oublier que la vie familiale actuelle encourage ce phénomène. Mais lorsque l'on observe les attentes des visiteurs du forum des sports de début d'année, la demande d'activités est très forte pour les jeunes de 6 à 12 ans, commence à ralentir pour ceux de 12 à 14/15 ans, et se raréfie à l'extrême ensuite. Il semblerait que vous nous entendiez pour vos jeunes enfants, mais qu'ensuite cela soit plus difficile. Pourtant si vous voulez continuer à disposer d'une offre riche en matière de pratique sportive, il faut participer à tous les niveaux de l'activité.

Actuellement le mouvement sportif français repose sur l'Etat et le bénévolat. Le manque de professionnalisation des cadres et des dirigeants est mal perçu par les pratiquants : ils veulent participer avec des exigences de plus en plus grande sur le niveau de pratique même s'ils ne s'engagent pas dans les compétitions. Les élus de la commune ont compris le problème et l'emploi de l'animateur sportif est un enjeu fort pour le maintien de l'activité sportive dans la commune. Le monde associatif que nous représentons va au-delà de cette logique et plusieurs animateurs de nos clubs sont des professionnels rémunérés. Pour autant il nous faut maintenir le principe d'égalité entre tous les acteurs sportifs, pour éviter de revenir cent ans en arrière, et courir le risque de payer un droit d'entrée au club de plus en plus élevé : l'accès au sport serait alors réservé à ceux qui ont des revenus suffisants. Les bénévoles qui se sont battus pendant des décennies pour démocratiser la pratique sportive ne comprendrait pas que notre attitude permettrait de dilapider cet héritage qui est propre à notre pays.

L'an dernier je vous demandais d'accepter de réfléchir au sein de vos associations à des nouvelles accroches pour ce public très volatile que nous subissons. Je voudrais vous signaler qu'une association multisports est créée, et que les activités se pratiquent dans un esprit de camaraderie, de convivialité, avec un public essentiellement adulte qui est en augmentation. Cet exemple devrait s'étendre aux adolescents : nous pourrions ainsi engager le dialogue avec eux, privilégier l'accompagnement de leurs demandes tout en les responsabilisant, avec l'espoir de les voir un jour intégrer un club à l'activité plus codifiée.

Quelques lignes plus haut, je vous disais que notre avenir était entre nos mains. En effet avec la décentralisation, la communauté de communes prend une place de plus en plus grande dans les décisions de notre environnement. Dans deux ans et demi, la convention avec le Conseil Général sera terminée, et nous dépendrons de la cellule locale. Que deviendrons nous si nous présentons le même schéma que celui que nous connaissons en ce moment ? Si le monde sportif associatif veut continuer à exister il devra être uni, faire des propositions qui seront reconnues dans l'intérêt général de la collectivité, afin de continuer à recevoir des fonds. Il est nécessaire que vous fassiez l'effort de participation demandé pour nous permettre de vous représenter efficacement afin de faire perdurer la structure de cet Office Cantonal au service des communes et qui est un outil indispensable à la survie du sport fédéral dans notre milieu rural en voie d'urbanisation.

Bonne saison sportive à tous.

Le Président de l'OSCC :  
Alain BOUGEARD

**Infos :** Stage de secourisme (A.F.P.S. : Attestation de Formation aux Premiers Secours) ouvert aux associations sportives et personnel communal du canton en priorité, les samedi 10 et dimanche 11 février 2007 avec A.D.P.C. 35 (Antenne de Miniac-Morvan) , le lieu reste à définir (sans doute Miniac-Morvan)  
Renseignements au 02 99 58 06 14 ou 06 07 64 49 31